RENOVATION UJPE
16 square Louis et Maurice de Broglie
RENNES (35)

CCTP – LOT 07 CLOISON DOUBLAGE FAUX-PLAFOND	**DCE**

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité



contact@ana-ingenierie.fr | www.ana-ingenierie.fr
SAS au capital social de 64 880€
SIRET : 850 256 363 00118 – APE 7112B
Siège social : 14bis square Ludovic Trarieux - 35200 RENNES

COORDONNEES DES INTERVENANTS

Maitrise d'Ouvrage	***MINISTERE DE LA JUSTICE*** ***Département Immobilier Grand-Ouest*** *20 rue du Puits Mauger* *CS 60826* *35108 RENNES cedex 3*	**Benoît BERGER** 06 34 29 01 33 benoit.berger@justice.gouv.fr
Architecte	***ATELIER D'ARCHITECTURE E.SOUBEYRAND*** *120 rue de l'Alma* *35000 RENNES*	**Estelle SOUBEYRAND** 06 83 52 13 87 contact@soubeyrand-archi.fr
Bureau d'Etude Technique	**ANA INGENIERIE** *14bis, square Ludovic Trarieux* *35200 RENNES*	**Julien BIDAN** 02 99 63 23 97 06 44 80 98 83 j.bidan@ana-ingenierie.fr
Bureau d'Etude Cuisine	**S2C** *18 boulevard Guillet Maillet* *17100 SAINTES*	**M. BROSSEAU** 07 85 60 39 67 contact@solution2c.fr
Bureau de Contrôle	**SOCOTEC** *13 rue du Clos Courtel* *35510 CESSON-SEVIGNE*	**David GAUVAIN** 06 03 87 78 55 david.gauvain@socotec.com
SPS	**SOCOTEC** *13 rue du Clos Courtel* *35510 CESSON-SEVIGNE*	**Johan BONTEMPS** 06 01 36 93 28 Johan.BONTEMPS@socotec.com

REVISIONS DU DOCUMENT

INDICE	DATE	MODIFICATION	AUTEUR
A	29/07/2026	Edition originale	TTA

SOMMAIRE

1 PRESENTATION 5

1.1 OBJET DE L'OPERATION 5
1.2 CLASSEMENT DU BATIMENT 5
1.3 OBJECTIFS THERMIQUES 5

2 GENERALITES 6

2.1 REGLEMENTATION ET NORMES 6
2.1.1 TEXTES GENERAUX 6
2.2 PRESCRIPTIONS GENERALES 7
2.2.1 PRESCRIPTIONS CONCERNANT LES MATERIAUX 7
2.2.2 PRESCRIPTIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE 7
2.3 NETTOYAGE DU CHANTIER 9
2.4 DECLARATION ENVIRONNEMENTALE 9
2.5 LIMITES DE PRESTATIONS 9
2.6 OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE 10
2.6.1 CONNAISSANCE DES LIEUX 10
2.6.2 RESPONSABILITE 10
2.6.3 ERREURS OU OMISSIONS DANS LES DOCUMENTS DE CONSULTATION 10

3 DESCRIPTION DES TRAVAUX – ZONE UJPE 11

3.1 DOUBLAGES 11
3.1.1 DOUBLAGE ISOLANT SUR OSSATURE – EP 120MM 11
3.1.2 REPRISES DE DOUBLAGE 12
3.2 CLOISONS 12
3.2.1 CLOISONS DE DISTRIBUTION 98/48 12
3.3 CLOISONS HYGIENE 13
3.3.1 CONTRE-CLOISON EN PANNEAUX SANDWICH BIAFFLEURANTS 13
3.3.2 CLOISONS EN PANNEAUX SANDWICH BIAFFLEURANTS – SANS CLASSEMENT AU FEU 14
3.3.3 CLOISONS EN PANNEAUX SANDWICH BIAFFLEURANTS – EI60 15
3.3.4 BLOC-PORTE 1VTL SEMI-ISOTHERME 17
3.4 GAINES TECHNIQUES 17
3.4.1 ENCOFFREMENT DES GAINES EN CLOISON 84/48S 17
3.4.2 ENCOFFREMENT DES GAINES EN CLOISON 72/48 18
3.4.3 HABILLAGE BATI-SUPPORT 18
3.5 PLAFONDS 19
3.5.1 FAUX-PLAFOND DEMONTABLE 600X600 - HYGIENE 19
3.5.2 FAUX-PLAFOND DEMONTABLE 600X600 STANDARD 20
3.5.3 PLAFOND PLATRE BA18S 21
3.5.4 ECRAN DE CANTONNEMENT 21
3.6 SOFFITES 22
3.6.1 SOFFITE TYPE 1 22

3.6.2 SOFFITE TYPE 2 22
3.7 OUVRAGES DIVERS 22
3.7.1 PROTECTION ETANCHE DES DOUCHES 22
3.7.2 TRAITEMENT DES PIEDS DE CLOISONS ET DOUBLAGES 23
3.7.3 CARREAUX DE PLATRE 23
3.7.4 POSE D'HUISSERIES 23
3.7.5 POSE DES BATIS DE TRAPPE 23
3.7.6 RENFORTS POUR EQUIPEMENT 23
3.7.7 PASSAGE DE GAINES 24
3.7.8 JOINTS SOUPLES 24
3.7.9 TRAITEMENT DES JOINTS 24
3.8 DOSSIERS DES OUVRAGES EXECUTES 24

4 DESCRIPTION DES TRAVAUX – ZONE UEAJ 25

4.1 ECHAFAUDAGE 25
4.2 DEPOSES 25
4.3 DOUBLAGES 25
4.3.1 REPRISES DE DOUBLAGE 25
4.4 PLAFONDS 25
4.4.1 OSSATURE PRIMAIRE 25
4.4.2 PLAFOND PLATRE BA13+ ISOLANT 26
4.4.3 JOUEE 26
4.4.4 REPRISE DE FAUX-PLAFOND EI60 26
4.4.5 ADAPTATION DE FAUX-PLAFOND DEMONTABLE 26
4.5 OUVRAGES DIVERS 27
4.5.1 PASSAGE DE GAINES 27
4.5.2 JOINTS SOUPLES 27
4.5.3 TRAITEMENT DES JOINTS 27
4.6 DOSSIERS DES OUVRAGES EXECUTES 27

1 PRESENTATION

1.1 OBJET DE L'OPERATION

Le projet concerne la rénovation du centre de la protection judiciaire de la jeunesse à Rennes.
Pour cela, l'ensemble des éléments de second œuvre ainsi que certains éléments de structure seront démolis et repris.

L'ensemble des chambres sera refait, accompagné de salles de bain personnelles. Une nouvelle cuisine sera également réalisée grâce à un agrandissement en structure béton.

L'ensemble des locaux sera remanié selon les plans architectes afin de correspondre au mieux au besoin des usagers.

Les couvertures et isolations du bâtiment seront également déposées et refaites afin d'apporter plus de confort.

Un nouveau local poubelle ainsi qu'un local vélo couvert seront également réalisés à l'entrée de la parcelle.

Adresse de l'opération :
16 square Louis et Maurice De Broglie
35 000 RENNES

Nota : Le bâtiment UJPE sera libéré le temps de la réalisation des travaux. Le bâtiment UEAJ sera lui maintenu occupé par le personnel et les jeunes

1.2 CLASSEMENT DU BATIMENT

L'ensemble du bâtiment est considéré comme un ERP de type R de 5ième catégorie avec locaux à sommeil.

1.3 OBJECTIFS THERMIQUES

Le projet est soumis à la RT Bâtiment Existant et au Décret Tertiaire.

2 GENERALITES

2.1 REGLEMENTATION ET NORMES

2.1.1 Textes généraux

L'entreprise du présent lot prendra en compte les textes, normes et réglementations suivantes et plus précisément (liste non limitative) :

- Code de la construction et de l'habitat
- Code de l'Urbanisme
- Code de l'Environnement
- Normes françaises et européennes en vigueur, y compris NF DTU
- Règlements des produits de construction (marquage CE)
- Les recommandations et règles professionnelles
- Les cahiers du CSTB,
- Les règles de sécurité incendie,
- Les règles d'isolation acoustique (N.R.A),
- La réglementation énergétique
- Plan de prévention des risques Naturels (PPRN)
- Tout document d'application obligatoire précisant les règles d'urbanisme

Et plus spécifiquement :

- D.T.U N°25.1 Enduits intérieurs en plâtre
- D.T.U N°25.41 Ouvrages en plaques de parement en plâtre (plaques à faces cartonnées)
- D.T.U N°25.31 Ouvrages en carreaux de plâtre
- D.T.U N°58.1 : Plafonds suspendus
- Les fiches techniques SNJF,
- Les normes relatives à l'accessibilité des locaux aux HANDICAPES PHYSIQUES.

Cette liste n'est pas limitative et bien que ces documents ne sont pas joints au dossier appel d'offre, les entrepreneurs sont réputés les connaître parfaitement et ne pourront, à aucun moment, se prévaloir d'une mauvaise connaissance pour se soustraire à leurs obligations.
L'entrepreneur sera en mesure de fournir au maître d'ouvrage les fiches de déclaration environnementales et sanitaires (FDES) des produits de construction se rapportant aux produits de construction mis en œuvre

2.2 PRESCRIPTIONS GENERALES

2.2.1 Prescriptions concernant les matériaux

2.2.1.1 Caractéristiques

Les produits de construction et équipements employés disposent de caractéristiques d'aptitude à l'emploi évaluées par un tiers indépendant :

- Certification délivrée par un organisme certificateur accrédité établi dans l'Espace Economique Européen ;
- Avis Technique;
- Document Technique d'Application (DTA);
- Appréciation Technique d'expérimentation (ATex);
- Pass innovation feu vert ;
- ou avis délivré dans le cadre de la Loi ESSOC.

2.2.1.2 Choix des matériaux

Les produits mis en œuvre seront de première qualité non éventée de marque solidement établie, devront avoir reçu l'agrément du CSTB et seront couverts par la garantie de ces produits. Cette garantie étant à remettre au moment des opérations préalables de réception.

Au cas où l'Entreprise exprimerait son désir de substituer l'un des produits de référence par un produit analogue, il devra apporter la preuve que ce produit de substitution possède des qualités techniques et des garanties offertes au moins équivalentes à celles du produit de référence.

Les carreaux de plâtre :
Les éléments préfabriqués à base de plâtre devront être en parfait état et stockés à l'abri de l'humidité sur une plate-forme calée. Les carreaux de plâtre seront de types différents (standard, alvéolé, hydrofugé, à parement haute dureté) en fonction des applications prévues et suivant les prescriptions du fabricant.

Les cloisons sèches :
Les éléments préfabriqués devront avoir des contours en parfait état et être stockés à l'abri de l'humidité sur une plate-forme calée. Les plaques de plâtre seront de types différents (standard, à haute résistance au feu, incombustible, à parement haute dureté, avec pare vapeur, hydrofugé), en fonction des applications prévues.

Les accessoires et produits de finition devront provenir du même fabricant que les éléments de cloison pour avoir un ouvrage parfaitement homogène et en conformité avec les avis techniques éventuels.

Les matériaux devront correspondre aux spécifications exigées pour les locaux aménagés (stables au feu, locaux humides...).

2.2.2 Prescriptions concernant la mise en œuvre

Avant intervention l'entreprise s'assurera que les locaux sont hors d'eau et hors d'air.

2.2.2.1 Cloisons

L'entreprise effectuera le traçage complet de toutes les cloisons avant de commencer leurs exécutions. Le tracé sera matérialisé par 2 traits de cordeau représentant l'épaisseur de la cloison finie, y compris

dépoussiérage préalable du sol. Le traçage sera effectué avant la pose des huisseries prévue au lot menuiserie.
Toutes erreurs de cotes seront signalées au Maître d'Œuvre avant le commencement des travaux.

Tous les éléments (taquets bois, rails supplémentaires...) nécessaires à la fixation des appareils sanitaires, des appareils de chauffage, des appareils électriques ou de tout autre ouvrage nécessitant un renforcement des cloisons seront fournis et mis en place par le titulaire du présent lot suivant les plans fournis par les lots intéressés.

La mise en œuvre sera effectuée conformément aux prescriptions des fabricants, y compris échafaudages, coupes, fixations et nettoyages des locaux.

Tous les trous nécessaires pour le passage des gaines électriques seront réalisés par le présent lot.

Les joints et les liaisons avec la structure seront réalisés en 2 passes d'enduit y compris bandes nécessaires.

Le parement sera livré fini, prêt à recevoir les travaux de peinture ou de revêtement.

Les ouvrages présentant des joints fissurés, des bandes non adhésives ou des trous mal rebouchés seront repris par le présent lot ou à défaut à sa charge.

2.2.2.2 Plafonds

La pose des plafonds sera exécutée conformément au D.T.U N°58.1 et aux prescriptions des fabricants.

L'entreprise devra s'assurer avant la pose des plafonds à base de fibres minérales ou autres que la température et le degré d'humidité des locaux sont conformes.

L'entreprise établira un plan de calepinage pour les différents types de plafond, ce plan sera établi dès le début des travaux et sera soumis à l'acceptation du Maître d'Œuvre.

La pose des plafonds suspendus comprend toutes les suspentes et tiges filetées nécessaires pour la fixation sur la structure avec protection antirouille.
L'entreprise aura également à sa charge toutes les découpes pour spots, bouches…. À exécuter suivant les plans fournis par les lots intéressés.
Tous les échafaudages et toutes les protections nécessaires à la mise en œuvre seront prévus.

L'entreprise devra fournir en 4 exemplaires avant la réception des travaux tous les documents et procès-verbaux attestant du classement et de la stabilité au feu des plafonds mis en œuvre.

2.3 NETTOYAGE DU CHANTIER

L'Entrepreneur du présent lot assurera la protection de ses ouvrages par tous les moyens appropriés, jusqu'à la réception.
Chaque corps d'état doit le nettoyage du chantier pour chaque poste de travail et l'évacuation de ses gravois et détritus aux décharges publiques.
En conséquence, l'Entrepreneur effectuera tous les nettoyages de propreté, tant intérieurs qu'extérieurs, durant le cours de ses travaux et après l'exécution des travaux. En cas de carence de nettoyage constatée par la maîtrise d'œuvre, le SPS ou le maître de l'ouvrage, ceux-ci se réservent le droit de faire intervenir au frais de l'entreprise défaillante une entreprise spécialisée dans les 48H00 et ce sans mise en demeure préalable.

Chaque entrepreneur aura également à sa charge la dépose et l'enlèvement de ses protections provisoires, mais seulement dans le cas où cette dépose est nécessitée pour la poursuite des travaux. Dans le cas contraire, la dépose et l'enlèvement des protections provisoires seront réalisés en fin de chantier.
L'entrepreneur prendra également en charge les dégâts qu'il aura éventuellement causés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'emprise du chantier.

2.4 DECLARATION ENVIRONNEMENTALE

L'entreprise devra fournir au Maître d'Ouvrage les informations concernant les Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires (FDES) des produits de construction se rapportant à la structure, l'enveloppe, le cloisonnement et les revêtements intérieurs, relatifs au présent lot, en référence à l'application de la NF P 01.010 et, les Profils Environnementaux des Produits (PEP) conformes à la norme ISO 14025 pour les équipements électriques.

2.5 LIMITES DE PRESTATIONS

Il est rappelé que l'entreprise du présent lot devra prévoir à sa charge tous les travaux nécessaires à une parfaite exécution de l'ensemble des ouvrages concernant ces prestations.
Ces travaux comprendront l'intégralité des ouvrages et devront assurer le complet et parfait achèvement conformément aux règles de l'art.

Toutes les fournitures et travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages seront prévus, ce descriptif n'étant pas limitatif.
Seront dus également tous les documents graphiques, notes de calculs et essais.

Outre les travaux décrits à la charge du présent lot dans les documents contractuels et sauf stipulations contraires, l'entreprise devra en outre, et en coordination avec les autres lots :

- Recherche de précisions auprès des autres lots
- Fourniture d'informations aux autres lots
- Coordination avec les autres lots
- Tâches induites

Tous les travaux entraînés par une modification apportée par le titulaire du présent lot à la solution de base faisant l'objet de l'appel d'offres seront obligatoirement exécutés par les titulaires des lots spécialisés sous la responsabilité et à la charge du titulaire du présent lot.

2.6 OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE

2.6.1 Connaissance des lieux

L'entreprise s'engage dans son marché en toute connaissance de cause.
En particulier l'entrepreneur a obligation de s'être assuré personnellement sur place de la nature des lieux et de toutes les sujétions en résultant, notamment :

- L'état du terrain ;
- Les contraintes liées à l'environnement ;
- Les contraintes liées aux terrains voisins et aux voies de circulation ;
- Les possibilités d'accès ;
- La présence éventuelle de réseaux aériens ou enterrés dans l'emprise du chantier...

Elle ne pourra jamais arguer que des erreurs ou omissions puissent la dispenser d'exécuter tous les travaux de sa profession ou fassent l'objet d'une demande de suppléments sur ses prix.

2.6.2 Responsabilité

L'entreprise demeure responsable des dégradations causées sur les propriétés voisines, sur la voie publique ou sur les bâtiments et les ouvrages mitoyens.
Il reste, bien entendu, que l'entreprise du présent lot sera responsable civilement de tous les accidents matériels ou corporels du fait de ses travaux.

2.6.3 Erreurs ou omissions dans les documents de consultation

Le Maître d'œuvre est responsable des documents qu'il fournit, toutefois, l'entrepreneur a l'obligation de vérifier, avant toute remise de prix et exécution des travaux, que les documents ne contiennent pas d'erreurs, d'omissions, de contradictions qui sont normalement décelables par un homme de l'art. S'il relève des erreurs, omissions ou contradictions, il doit les signaler immédiatement au Maître d'œuvre, par écrit recommandé. Faute d'avoir rempli ces conditions, l'entrepreneur se verra tenu comme responsable et ne pourra arguer d'aucun supplément pendant et après l'exécution des travaux.

3 DESCRIPTION DES TRAVAUX – ZONE UJPE

3.1 DOUBLAGES

3.1.1 Doublage isolant sur ossature – ep 120mm

L'entreprise devra la réalisation d'un complexe de doublage sur ossature, comprenant :

- Une ossature métallique en rails et montants,
- Parement par 2 plaques de gypse armé de cellulose type FERMACELL ou équivalent de 12,5mm d'épaisseur de chaque côté
- Panneau isolant semi-rigide de laine de verre type GR32 ou équivalent, épaisseur 120mm
 Résistance thermique : R = 3,75 m².K/W

Réalisation d'un joint enduit avec bande en haut de doublage, calfeutrement et joint mastic en pied de doublage pour éviter toute infiltration d'air.
Produits et accessoires tel que colle, bandes à joint, renforts d'angle, enduit de lissage, protection des pieds de cloisons...

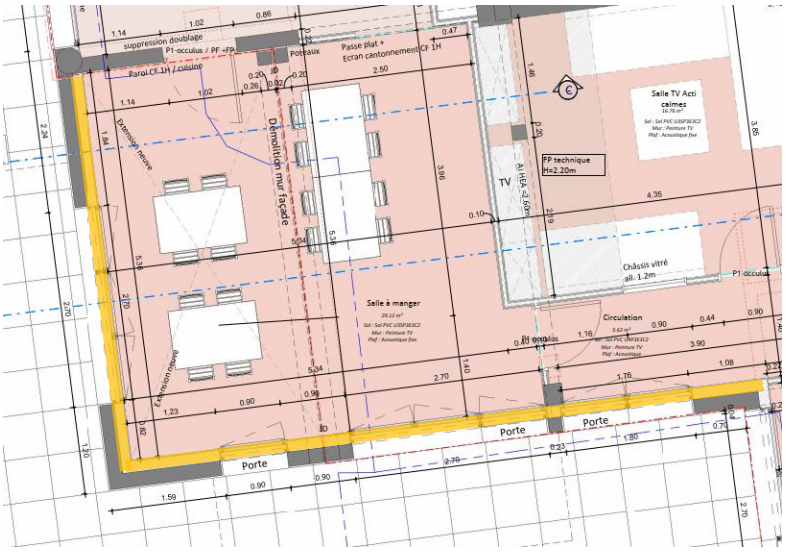
Les joints seront traités en 3 passes d'enduit avec bandes à joint.
A la mise en œuvre du placo, réalisation d'un cordon de MAP continu en périphérie de la menuiserie.
Réalisation d'un joint mastic acrylique en périphérie de la menuiserie en jonction avec le doublage.

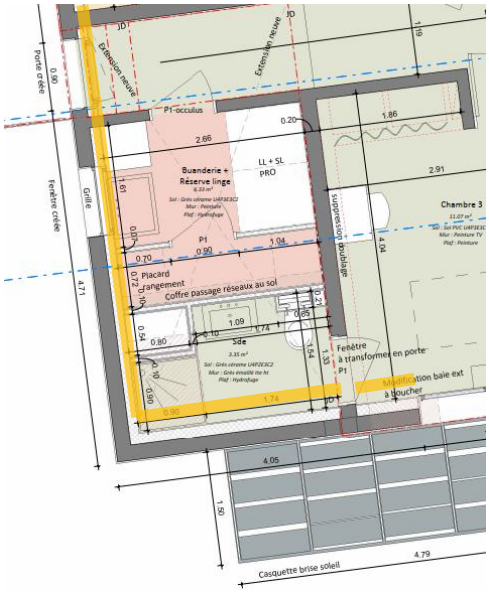
L'entrepreneur doit fournir une protection adéquate à tous les stades d'exécution contre tous les dommages.

Nota : dans le cas de la salle d'eau PMR au RDC (douche à l'italienne), les parements seront en plaques sandwich à base de ciment avec treillis de fibre de verre, de type POWERPANEL H2O de chez FERMACELL ou équivalent.

Localisation : ***Suivant plans architecte. Hors doublage existants.***

- ***ITI des parois repérées en jaune ci-dessous***





3.1.2 Reprises de doublage

Le titulaire du présent lot devra la reprise ponctuelle des doublages pour assurer la continuité avec les doublages existants conservés. La prestation comprend, selon nécessité, l'apport d'isolant, la modification d'ossature, ainsi que la reconstitution du parement. Compris bande et traitement des joints.

Nota : les reprises des doublages en périphérie des menuiseries extérieures déposées seront réalisées par le lot Gros Œuvre.

Localisation :
- ***Au droit des rebouchages***
- ***Finitions au droit des cloisons déposées***

3.2 CLOISONS

3.2.1 Cloisons de distribution 98/48

Cloison non porteuse à double parement de plaques de gypse armé de fibres de cellulose type FERMACELL ou équivalent, répondant au classement de haute dureté selon la norme NF EN 15283-1, composée de :

- Ossature métallique. Constitution et répartition des ossatures en fonction des hauteurs et épaisseurs. Entraxe max : 400mm – largeur de l'ossature : 48mm
- Parement par 2 plaques de gypse armé de cellulose de 12,5mm d'épaisseur de chaque côté
- Pose et finition suivant prescriptions du fabricant (finition soignée) et DTU 25.41 y compris bandes.
- Polyane sous cloison pour pièces humides.
- Hauteur suivant plan Architecte.
- Intégration des réseaux dans les cloisons
- Pose de renforts en cloison au droit des appareils sanitaires, sièges handicapés etc…

Fourniture et pose d'un panneau isolant semi-rigide de laine de verre épaisseur 50mm (densité 40 kg/m^3) ou équivalent.

Performances du complexe :
- Feu : EI 120
- Acoustique : 55dB

Nota : dans le cas de la salle d'eau PMR au RDC (douche à l'italienne), les parements seront en plaques sandwich à base de ciment avec treillis de fibre de verre, de type POWERPANEL H2O de chez FERMACELL ou équivalent.

Localisation *: Suivant plans architecte*
Ensemble du cloisonnement, hors zone cuisine.
Compris ouvertures en intérieur à fermer.

3.3 CLOISONS HYGIENE

3.3.1 Contre-cloison en panneaux sandwich biaffleurants

L'entreprise devra la fourniture et pose de contre-cloisons isotherme en panneau monobloc aboutie.
Assemblage des panneaux suivant prescription du fabriquant, compris joint sur chaque parement

Ces cloisons seront conformes aux exigences de l'ultra propreté et de la qualité alimentaire.

- Cloison Monobloc biaffleurant.
- Parement en tôle d'acier rebordée laquée blanc en acier galvanisé, épaisseur 63/100°
- Épaisseur entre parements **: à définir**
- Panneau isotherme de type sandwich composé de deux parements en tôle d'acier lisse avec une âme en mousse de polyuréthane injectée en continu entre ces 2 parements en tôle d'acier.
- Structure interne constituée d'un cadre aluminium tubulaire sur la périphérie du panneau.
- Passage technique à chaque jonction de panneaux (tous les 1200 mm).
- Lisse basse réglable de 60 à 90 mm avec retrait pour remonter le sol en pied de cloison.
- Poteau d'angle 90° pour cloison finition laqué blanc.
- Protection par film plastique adhésif ép. 50 microns.
- Profils de finition en aluminium laqué.
- Liaison plafond : U aluminium laqué
- Ébrasement des portes en profilés INOX 20/10ème
- Étanchéité réalisée par la mise en place à toutes les jonctions d'un joint souple à la pompe silicone bactériostatique et fongistatique.
- Assemblage et amovibilité : panneaux assemblés par clé en aluminium invisible.
- Parement de bas en tôle laquée rebordée Blanc acier galvanisé, épaisseur 63/100ème.
- Réaction au feu : M2

Détails raccords :

- Raccord paroi-sol : les rails de cloison au sol sont posés sur un bain de mastic polyuréthane débordant de part et d'autre des rails
- Raccord paroi-plafond et paroi-paroi : par cornière de finition arrondie et conque (finition d'angle) arrondie.
- Angle entre panneaux : raccord par mastic de liaison à la jonction de l'angle avant mise en place de profilé de finition.
- Les alvéoles de panneaux doivent être traitées de façon à être rendues étanches au moyen de polyuréthane expansé par exemple.
- La responsabilité de l'étanchéité des cloisons y compris du percement des passages pour l'aéraulique est à la charge du présent lot.

Raccord d'étanchéité au joint silicone, compris au droit des organes encastrés (prise, plaque fluide, luminaire…).
Cloison à prévoir toute hauteur du sol fini, jusque sous plancher
Couleur ossature aluminium : blanc RAL 9010.

Epaisseur selon localisation :

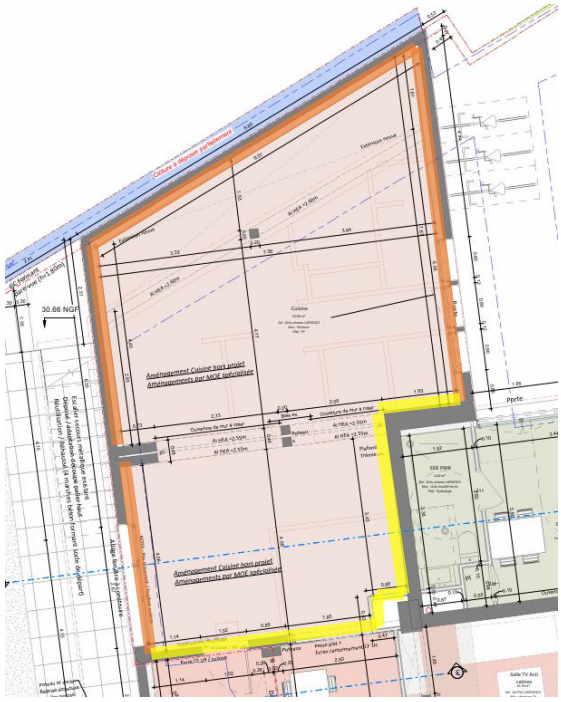
- Soit épaisseur nécessaire pour atteindre une résistance thermique de R=3,7 m².K/W
- Soit une épaisseur de 6cm

Nota :

- L'entreprise prévoira dans son offre toutes les ossatures métalliques galvanisées nécessaires au maintien de ses cloisons
- Les différentes faces seront protégées par un film de protection et pelable en fin de chantier.
- Compris réservation pour l'alignement des nus de la remontée en plinthe et du doublage.
- Le titulaire fournira aux utilisateurs les préconisations d'entretien

Localisation : ***selon plans***
Espace cuisine,

- ***en orange : R=3,7 m².K/W***
- ***en jaune : épaisseur 6cm***



3.3.2 Cloisons en panneaux sandwich biaffleurants – sans classement au feu

L'entreprise devra la fourniture et pose de cloisons isotherme en panneau monobloc aboutie.
Assemblage des panneaux suivant prescription du fabriquant, compris joint sur chaque parement

Ces cloisons seront conformes aux exigences de l'ultra propreté et de la qualité alimentaire.

- Cloison Monobloc biaffleurant.
- Parement en tôle d'acier rebordée laquée blanc en acier galvanisé, épaisseur 63/100°
- Épaisseur entre parements **: à définir**
- Panneau isotherme de type sandwich composé de deux parements en tôle d'acier lisse avec une âme en mousse de polyuréthane injectée en continu entre ces 2 parements en tôle d'acier.
- Structure interne constituée d'un cadre aluminium tubulaire sur la périphérie du panneau.
- Passage technique à chaque jonction de panneaux (tous les 1200 mm).
- Lisse basse réglable de 60 à 90 mm avec retrait pour remonter le sol en pied de cloison.
- Poteau d'angle 90° pour cloison finition laqué blanc.
- Protection par film plastique adhésif ép. 50 microns.
- Profils de finition en aluminium laqué.
- Liaison plafond : U aluminium laqué
- Ébrasement des portes en profilés INOX 20/10ème
- Étanchéité réalisée par la mise en place à toutes les jonctions d'un joint souple à la pompe silicone bactériostatique et fongistatique.
- Assemblage et amovibilité : panneaux assemblés par clé en aluminium invisible.
- Parement de bas en tôle laquée rebordée Blanc acier galvanisé, épaisseur 63/100ème.
- Réaction au feu : M2

Détails raccords :

- Raccord paroi-sol : les rails de cloison au sol sont posés sur un bain de mastic polyuréthane débordant de part et d'autre des rails
- Raccord paroi-plafond et paroi-paroi : par cornière de finition arrondie et conque (finition d'angle) arrondie.
- Angle entre panneaux : raccord par mastic de liaison à la jonction de l'angle avant mise en place de profilé de finition.
- Les alvéoles de panneaux doivent être traitées de façon à être rendues étanches au moyen de polyuréthane expansé par exemple.
- La responsabilité de l'étanchéité des cloisons y compris du percement des passages pour l'aéraulique est à la charge du présent lot.

Raccord d'étanchéité au joint silicone, compris au droit des organes encastrés (prise, plaque fluide, luminaire…).
Cloison à prévoir toute hauteur du sol fini, jusque sous plancher
Couleur ossature aluminium : blanc RAL 9010.

Nota :

- L'entreprise prévoira dans son offre toutes les ossatures métalliques galvanisées nécessaires au maintien de ses cloisons
- Les différentes faces seront protégées par un film de protection et pelable en fin de chantier.
- Compris réservation pour l'alignement des nus de la remontée en plinthe et du doublage.
- Le titulaire fournira aux utilisateurs les préconisations d'entretien

Localisation : *selon plans*
Espace cuisine – hors locaux à risque

3.3.3 Cloisons en panneaux sandwich biaffleurants – EI60

L'entreprise devra la fourniture et pose de cloisons isotherme coupe-feu 1h en panneau monobloc aboutie.
Assemblage des panneaux suivant prescription du fabriquant, compris joint sur chaque parement

Ces cloisons seront conformes aux exigences de l'ultra propreté et de la qualité alimentaire.

- Cloison Monobloc biaffleurant.
- Parement en tôle d'acier rebordée laquée blanc en acier galvanisé, épaisseur 5/10°
- Épaisseur entre parements **: à définir**
- Panneau isotherme de type sandwich composé de deux parements en tôle d'acier lisse avec une âme en laine de roche haute densité collée entre ces 2 parements en tôle d'acier.
 Profil à recouvrement
- Structure interne constituée d'un cadre aluminium tubulaire sur la périphérie du panneau.
- Passage technique à chaque jonction de panneaux (tous les 1200 mm).
- Lisse basse réglable de 60 à 90 mm avec retrait pour remonter le sol en pied de cloison.
- Poteau d'angle 90° pour cloison finition laqué blanc.
- Protection par film plastique adhésif ép. 50 microns.
- Profils de finition en aluminium laqué.
- Liaison plafond : U aluminium laqué
- Ébrasement des portes en profilés INOX 20/10ème
- Étanchéité réalisée par la mise en place à toutes les jonctions d'un joint souple à la pompe silicone bactériostatique et fongistatique.
- Assemblage et amovibilité : panneaux assemblés par clé en aluminium invisible.
- Parement de bas en tôle laquée rebordée Blanc acier galvanisé, épaisseur 63/100ème.

- Réaction au feu : M2
- Classement au feu : EI60

Détails raccords :

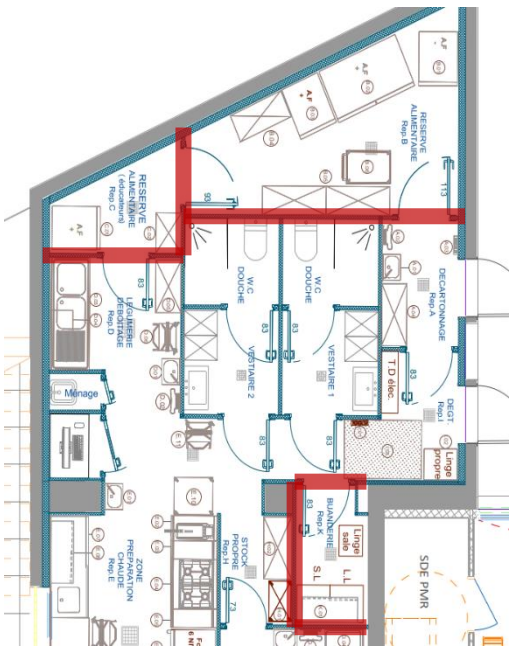
- Raccord paroi-sol : les rails de cloison au sol sont posés sur un bain de mastic polyuréthane débordant de part et d'autre des rails
- Raccord paroi-plafond et paroi-paroi : par cornière de finition arrondie et conque (finition d'angle) arrondie.
- Angle entre panneaux : raccord par mastic de liaison à la jonction de l'angle avant mise en place de profilé de finition.
- Les alvéoles de panneaux doivent être traitées de façon à être rendues étanches au moyen de polyuréthane expansé par exemple.
- La responsabilité de l'étanchéité des cloisons y compris du percement des passages pour l'aéraulique est à la charge du présent lot.

Raccord d'étanchéité au joint silicone, compris au droit des organes encastrés (prise, plaque fluide, luminaire…).
Cloison à prévoir toute hauteur du sol fini, jusque sous plancher
Couleur ossature aluminium : blanc RAL 9010.

Nota :

- L'entreprise prévoira dans son offre toutes les ossatures métalliques galvanisées nécessaires au maintien de ses cloisons
- Les différentes faces seront protégées par un film de protection et pelable en fin de chantier.
- Compris réservation pour l'alignement des nus de la remontée en plinthe et du doublage.
- Le titulaire fournira aux utilisateurs les préconisations d'entretien

Localisation : *selon plans*
Cloisonnement des locaux à risque dans la zone cuisine, représenté en rouge ci-dessous



3.3.4 Bloc-porte 1VTL semi-isotherme

Fourniture et pose de bloc-porte monobloc affleurant ou bi-affleurant selon localisation, mis en œuvre dans cloisons en panneau sandwich ou cloison existante avec doublage en panneau sandwich.

Ces bloc-portes seront conformes aux exigences de l'ultra propreté et de la qualité alimentaire.

- Huisserie en aluminium laqué
- Porte à 1 vantail à âme en laine de roche avec parements en tôle galvanisée prélaqué 60/100, finition laque polyester 25 microns
- Selon localisation : âme incombustible
 Classement au feu EI30, PV à fournir

Ferrage :

- Vantail en applique
- Joint clipsé
- Joints statiques 3 faces
- 1 joint en bas de porte
- Garniture double complète à béquille polyamide noir
- Ferme porte selon localisation
- Butoir de porte
- Paumelle en polyamide noir
- Oculus rectangulaire avec film inactinique bi-affleurant selon localisation
- Protection bas de porte 2 faces en inox
- Réservations pour cylindre selon demandes MOA

Dimensions : selon localisation
- 0,38 x2,04m
- 0,73 x 2,04m
- 0,83 x 2,04m
- 0,93 x 2,04m
- 1,13 x 2,04m

Localisation : *selon plans et nomenclature*
Espace cuisine

3.4 GAINES TECHNIQUES

Nota :
En présence d'une gaine technique accolée à un doublage intérieur de façade, la gaine traversera le doublage jusqu'au mur lourd de façade, les canalisations seront fixées au travers du doublage jusqu'à la façade

3.4.1 Encoffrement des gaines en cloison 84/48S

L'entreprise devra la réalisation de gaine technique en cloison Placostil 84/48 S avec laine de verre, comprenant :

- Parement : 1 plaque de plâtre haute densité BA18 S de chez placo ou équivalent
- Montant métallique de type M48 avec laine de verre de type PAR 45 mm de chez ISOVER ou équivalent
- Parement : 1 plaque de plâtre haute densité BA18 S de chez placo ou équivalent

Pose et finition suivant prescriptions du fabricant (finition soignée) et DTU 25.41 y compris bandes.

Acoustique : $\Delta L_{an} \geq 38$ dB et $R_A \geq 45$ dB

Compris toutes fournitures et sujétions d'exécutions.

Localisation :
Suivant plans techniques

- ***Parois des gaines techniques situées dans une pièce principale***

3.4.2 Encoffrement des gaines en cloison 72/48

L'entreprise devra la réalisation de gaine technique en cloison Placostil 72/48 avec laine de verre, comprenant :

- Parement : 1 plaque de plâtre standard BA13 de chez placo ou équivalent
- Montant métallique de type M48 avec laine de verre de type PAR 45 mm de chez ISOVER ou équivalent
- Parement : 1 plaque de plâtre standard BA13 de chez placo ou équivalent

Pose et finition suivant prescriptions du fabricant (finition soignée) et DTU 25.41 y compris bandes.

Acoustique : $\Delta L_{an} \geq 31$ dB et $R_A \geq 37$ dB

Compris toutes fournitures et sujétions d'exécutions.

Localisation :
Suivant plans techniques

- ***Parois des gaines techniques situées dans une pièce secondaire***

3.4.3 Habillage bâti-support

L'entreprise devra la fourniture et mise œuvre de coffres techniques, comprenant :

- Une ossature métallique en acier galvanisé composée de rails horizontaux et verticaux avec tous accessoires type Stil ou équivalent.
 Entraxe, nombres et dimensions suivant hauteur et étude entreprisse.
- Tous renforts au droit des charges lourdes.
- Habillage 1 face en plaques de plâtre à bord amincis, hydrofugée NF H1, épaisseur 12.5mm. En double parement ou 1BA18
- Toutes dispositions complémentaires pour locaux humides EB+P et EB+C
- Façon des joints, arêtes, cueillies etc…

Compris toutes fournitures, sujétions d'exécution et de mise en œuvre suivant avis techniques, DTU et prescription fabricant.

Localisation :
Suivant plans architecte.
Habillage bâti-support des WC suspendus – tout hauteur

3.5 PLAFONDS

3.5.1 Faux-plafond démontable 600x600 - Hygiène

L'entreprise devra la fourniture et pose d'un plafond suspendu constitué de dalles de plafond HYGIENE PERFORMANCE A des établissements ECOPHON ou équivalent en module de 600x600x40mm, démontables.

Caractéristiques :
- Ossature apparente T24
- Réaction au feu : A2-s1,d0
- Epaisseur : 40mm
- aw = 1,00
- Réflexion lumineuse : 84%
- Résistance aux agents chimiques
- Possibilité nettoyage à la vapeur, nettoyage à basse pression.

La prestation comprend :
- Ossature primaire en acier galvanisé fixée à la charpente par l'intermédiaire de suspentes,
- Cornières périphériques,
- Ossatures secondaires, composées de porteurs et d'entretoises,

Nota : la prestation comprend la réalisation de jouée en plaque de plâtre, selon nécessité.

La prestation comprendra toutes les sujétions de mise en œuvre pour une parfaire finition de l'ouvrage
La pose sera exécutée conformément au D.T.U, aux avis techniques respectifs et aux recommandations du fabricant. L'entreprise fournira, un plan de calepinage pour validation par la maitrise d'œuvre avant pose.
Y compris ossature de faux plafond.

Sujétions : Prévoir toutes découpes pour encastrement des luminaires, bouches de ventilation et autres appareils.

Localisation : Selon plans Architecte
RDC :
- ***WC PMR***
- ***Ensemble de la zone Cuisine***

R+1 :
- ***WC du bureau de veille***
- ***Buanderie + rangement***
- ***Local ménage***

3.5.2 Faux-plafond démontable 600x600 standard

L'entreprise devra la fourniture et pose d'un plafond suspendu constitué de dalles de plafond EKLA des établissements ROCKFON ou équivalent en module de 600x600x20mm à ossature apparente, démontable.

Caractéristiques :
- Bords : A24
- Ossature : T24
- Réaction au feu : A1
- aw = 1,00
- Dnfw = 26dB
- Réflexion lumineuse : 87%
- Plenum de 200mm

Dimensions : 600 x 600

La prestation comprend :
- Ossature primaire en acier galvanisé fixée à la charpente/plancher par l'intermédiaire de suspentes,
- Cornières périphériques,
- Ossatures secondaires, composées de porteurs et d'entretoises,

La prestation comprendra toutes les sujétions de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage
La pose sera exécutée conformément au D.T.U, aux avis techniques respectifs et aux recommandations du fabricant. L'entreprise fournira, un plan de calepinage pour validation par la maitrise d'œuvre avant pose.

Sujétions : Prévoir toutes découpes pour encastrement des luminaires et autres appareils.

Nota : la prestation comprend la réalisation de jouée en plaque de plâtre, selon nécessité.

Localisation : Selon plans Architecte
RDC :
- ***Salle famille***
- ***Bureau mission HD***
- ***Bureau psychologue HD***
- ***Bureau RUE***
- ***Bureau secrétariat***
- ***Local serveur informatique***
- ***Bureau direction***
- ***Reprographie***
- ***Bureau éducateurs***
- ***Dégagement direction/secrétariat***
- ***Dégagement bureaux HD***

R+1 :
- ***Bureau de veille***

3.5.3 Plafond plâtre BA18s

L'entreprise devra la fourniture et pose d'un plafond en plaque de plâtres fixé sur ossature métallique, sous plancher béton. Système de chez PLACO ou équivalent :

- Ossature métallique
- Parement 1 x BA18s plaque haute dureté, ou équivalent

Traitement des joints par enduit sur bandes collées suivant préconisations du fournisseur et DTU 25.41
Réaction au feu : M1

Nota : la prestation comprend la réalisation de jouée en plaque de plâtre, selon nécessité.

Compris toute sujétion.

Localisation : *Selon plans Architecte*
RDC :

- ***Infirmerie***
- ***Chambre PMR***
- ***Sde PMR***
- ***WC PMR (sur Espace bruyant)***
- ***Salle TV***
- ***Espace bruyant***
- ***Salle à manger***
- ***Hall d'entrée***

R+1 :

- ***Ensemble des salle d'eau***
- ***Chambre de veille***
- ***Salle d'activité polyvalente***
- ***Réserve matériel***
- ***Ensemble des dégagements et sas***

Nota : il n'est pas prévu de plaques de plâtre en plafond des chambres de mineurs (peinture sur béton existant)

3.5.4 Ecran de cantonnement

Réalisation d'un écran de cantonnement vertical en plaque de plâtre, comprenant :

- Ossature porteuse par cornières périphériques métalliques
- Mise en place de plaques de plâtre, compris fixation en pied et en tête de la joue dans l'ossature du plafond
- Compris talon en partie basse, tous détails de liaison et de réglage, découpes, joints, façon de cintrage, manutention, garnissages, calfeutrements,
- Compris échafaudage ou platelage de travail, protections, nettoyage, tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.
- Compris éléments de finition pour raccord avec l'existant
- Résistance au feu : EI30

Compris toute sujétion.

Localisation : *Suivant plans architecte*
Entre salle à manger et zone Cuisine

3.6 SOFFITES

3.6.1 Soffite type 1

- Ossature métallique en rails et montants L'étanchéité à l'air entre le rail et le plafond sera assurée par interposition d'un ruban mousse à cellules fermées.
- Remplissage en panneau de laine minérale PAR 45 mm d'épaisseur entre ossature M48.
- 2 BA 13 en plaque de plâtre standard

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25-41 et aux recommandations du fabricant. Les joints seront traités en 3 passes d'enduit avec bandes à joint.

Localisation :
Suivant plans techniques.

- ***Tous les passages et dévoiements de conduits de ventilation et autre, situés dans une pièce principale dégagement ouvert sur pièce principale***

3.6.2 Soffite type 2

- Ossature métallique en rails et montants L'étanchéité à l'air entre le rail et le plafond sera assurée par interposition d'un ruban mousse à cellules fermées.
- Remplissage en panneau de laine minérale de 45 mm d'épaisseur entre ossature M48.
- 1 BA 13 en plaque de plâtre standard

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25-41 et aux recommandations du fabricant. Les joints seront traités en 3 passes d'enduit avec bandes à joint.

Localisation : ***Suivant plans techniques.***
Tous les passages et dévoiements situés dans une pièce secondaire

3.7 OUVRAGES DIVERS

3.7.1 Protection étanche des douches

Dans le cas d'une pose collée du revêtement de sol, l'entreprise du présent lot prévoira également la mise en œuvre d'un joint central en bande de mousse imprégnée ou de deux cordons de mastic parallèles entre le sol et le pied du local à traiter.
Dans le cas d'une pose scellée du revêtement de sol, l'entreprise du présent lot prévoira également la mise en œuvre d'un joint central en bande de mousse imprégnée ou de deux cordons de mastic parallèles entre le sol et le pied du local à traiter + la pose d'un film polyéthylène dépassant, après relevé d'au moins 2 cm le niveau du sol fini.

Nota :
Aucune bande Placotanche de PLACO ST GOBAIN ne sera réalisée au pied de cloisons et doublages des baignoires et douches.

Localisation :
Suivant plans architecte.
Pour les cloisons des locaux humides

3.7.2 Traitement des pieds de cloisons et doublages

L'entreprise du présent lot prévoira la mise en œuvre d'un film polyane sous l'ensemble des cloisons (pièces sèches et humides). Celui-ci sera fixé sur les cloisons sur une hauteur suivant la charge au sol.
Compris le profil en U PVC dans les pièces humides.
Localisation :
Suivant plans architecte.

3.7.3 Carreaux de plâtre

Les cloisons seront exécutées en carreaux de plâtre assemblés à la colle par emboîtement tenons/mortaises, y compris raidisseurs éventuels, bourrage en tête par bande résiliente ou par joint souple injecté.
Le rang de départ sera réalisé en carreau de plâtre hautement hydrofugé.
La mise en œuvre sera effectuée conformément au D.T.U 25-31 et aux prescriptions du fabricant.

De 10cm d'épaisseur. Hauteur suivant plan Architecte (y compris imposte)

Localisation :
Suivant plans architecte.
- ***Pour les séparatifs et impostes des gaines techniques***

3.7.4 Pose d'huisseries

L'entreprise du présent lot aura à sa charge l'implantation et la pose des huisseries fournies par l'entreprise du lot menuiseries intérieures.
La pose comprendra tous réglages de verticalité et d'aplombs, ainsi que la fixation soignée conformément à la réglementation en vigueur.
En cas de malfaçon l'entrepreneur aura à sa charge la réfection de la cloison et la repose de l'huisserie, quel que soit le stade où l'erreur serait constatée, ainsi que les fournitures et travaux réalisés par les autres corps d'état (menuiserie, peinture, électricité, …).

Localisation :
Pour l'ensemble de portes de distribution dans les cloisons de distribution

3.7.5 Pose des bâtis de trappe

Pose des huisseries de trappes dans cloisons et plafonds fournies par le lot menuiseries intérieures.

Localisation :
Suivant ouvrages décrits au lot menuiseries intérieures et suivant demandes des lots techniques

3.7.6 Renforts pour équipement

Il y aura lieu de prévoir au présent lot toutes les sujétions de renforcement de cloison (traverses métal ou bois) pour la fixation des équipements techniques muraux…
Accessoires de pose, renforts pour pose d'appareils, de mobilier, et traitement des joints par bande et enduit spéciaux, suivant préconisations du fabricant. (cf CCTP lots techniques)

Localisation :
Fourniture et pose des renforcements nécessaires pour la fixation des appareils et les besoins du plombier et du chauffagiste

3.7.7 Passage de gaines

L'Enterprise devra le passage, descente et localisation des fourreaux électriques en attente dans les cloisons et derrière les doublages (idem pour faux plafonds)

Localisation :
Pour l'ensemble des cloisons et doublages du présent lot.

3.7.8 Joints souples

Exécution de joints acryliques étanches au pourtour des menuiseries extérieures en jonction avec le doublage.

Localisation :
Entre cloisons et huisseries / bâtis / menuiseries extérieures.

3.7.9 Traitement des joints

Traitement des joints par bandes armées et enduit à joints type 3B, suivant recommandations du fabricant. Remplissage, pose de joint bande armée, serrage et enduit de finition à réaliser après séchage sur bandes et vis de fixations. Marquage du produit CSTbat.
Pontage des joints et renforcements des angles saillants par bandes armées.

Localisation :
Ensemble des ouvrages placo

3.8 DOSSIERS DES OUVRAGES EXECUTES

Chaque entreprise doit fournir en fin de chantier le DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES, établi en 1 exemplaire papier et 1 exemplaire numérique (USB) comprenant :

- Les plans d'exécution et de détails des ouvrages réalisés,
- Les procès-verbaux d'essai pour les matériaux et les ouvrages devant avoir des performances acoustiques, coupe-feu, stable au feu, etc.
- Les fiches techniques des matériels et matériaux mis en œuvre, ces fiches seront suffisamment détaillées pour permettre à l'utilisateur d'effectuer ou de faire effectuer l'entretien courant.

Localisation :
Pour l'ensemble des travaux du présent lot

4 DESCRIPTION DES TRAVAUX – ZONE UEAJ

4.1 ECHAFAUDAGE

Le titulaire du présent lot devra prévoir à son offre la mise en place d'un échafaudage règlementaire permettant la réalisation des prestations du présent lot en toute sécurité des biens et des personnes.
Compris amenée, montage et replis.

4.2 DEPOSES

Dans le cadre du remplacement du bac sandwich existant, le titulaire du présent lot devra la dépose des plafonds plâtre (droit ou rampant) existants au droit du bac à remplacer. La dépose comprend le sciage soigné en limite de plafond à déposer, la dépose de l'isolant éventuel, la découpe et dépose des ossatures.

Nota : en coordination avec le lot Couverture, des éléments d'ossatures pourraient être conservés selon possibilité.

Compris évacuation et traitement des déchets ou envoi en filière de réemploi.

Localisation :
- ***Salle de réunion***
- ***Salle de cours***
- ***Cage d'escalier (dépose partielle, sous le bac sandwich et en limite afin de permettre la mise en œuvre du nouveau bac)***

4.3 DOUBLAGES

4.3.1 Reprises de doublage

Le titulaire du présent lot devra la reprise ponctuelle des doublages pour assurer la continuité avec les doublages existants conservés. La prestation comprend, selon nécessité, l'apport d'isolant, la modification d'ossature, ainsi que la reconstitution du parement. Compris bande et traitement des joints.

Nota : les reprises des doublages en périphérie des menuiseries extérieures déposées seront réalisées par le lot Gros Œuvre.

Localisation : ***Au droit des doublages déposés pour remplacer les murs rideaux***

4.4 PLAFONDS

4.4.1 Ossature primaire

Fourniture et pose d'une ossature primaire métallique, fixée sur les pannes métalliques. Calepinage et dimensionnement selon étude exe de l'entreprise, pour mise en œuvre du plafond suspendu décrit ci-après.

Localisation :*Suite aux dépose des plafonds actuels :*
- ***Salle de réunion***
- ***Salle de cour***
- ***Rampant cage d'escalier***

4.4.2 Plafond plâtre BA13+ isolant

L'entreprise devra la fourniture et pose d'un plafond en plaque de plâtres fixé sur ossature métallique, sous charpente métallique. Système de chez PLACO ou équivalent :

- Ossature métallique
- Parement par une plaque de plâtre de 13mm d'épaisseur

Traitement des joints par enduit sur bandes collées suivant préconisations du fournisseur et DTU 25.41
Réaction au feu : M1

Mise en œuvre en plenum d'une laine de verre déroulée, R=1,5 m².K/W

Compris toute sujétion.

Localisation : *Suivant plans architecte*

Suite aux dépose des plafonds actuels :

- ***Salle de réunion***
- ***Salle de cour***
- ***Rampant cage d'escalier***

4.4.3 Jouée

Réalisation de jouées verticales en plaque de plâtre, comprenant :

- Ossature porteuse par cornières périphériques métalliques
- Mise en place de plaque de plâtre de 13mm d'épaisseur, compris fixation en pied et en tête de la joue dans l'ossature du plafond
- Compris talon en partie basse, tous détails de liaison et de réglage, découpes, joints, façon de cintrage, manutention, garnissages, calfeutrements,
- Compris échafaudage ou platelage de travail, protections, nettoyage, tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.
- Compris éléments de finition pour raccord avec l'existant

Localisation : *Suivant plans architecte*
En finition des ouvrages en plâtre reconstitués.

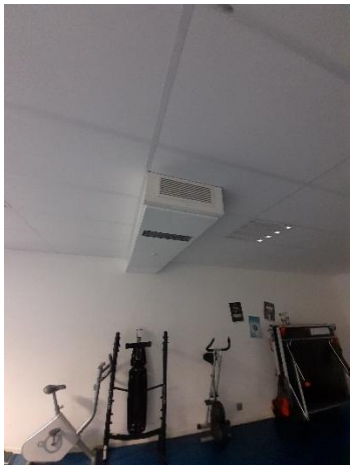
4.4.4 Reprise de faux-plafond EI60

Selon nécessité, le titulaire du présent lot devra la découpe puis réfection du faux-plafond en plaque de plâtre dito système existant.
Compris toute sujétion de fourniture, pose et mise en œuvre pour une finition soignée dito existant.

Localisation : *Suivant plans techniques*
Réserve GC, pour pose de la nouvelle CTA

4.4.5 Adaptation de faux-plafond démontable

Selon nécessité, le titulaire du présent lot devra la dépose puis repose/réfection/adaptation du faux-plafond existant.
Compris toute sujétion de fourniture, pose et mise en œuvre pour une finition soignée dito existant.



Localisation : ***Suivant plans techniques***
Salle de sport, pour pose de la nouvelle CTA

4.5 OUVRAGES DIVERS

4.5.1 Passage de gaines

L'Enterprise devra le passage, descente et localisation des fourreaux électriques en attente dans les cloisons et derrière les doublages (idem pour faux plafonds)

Localisation : Pour l'ensemble des cloisons et doublages du présent lot.

4.5.2 Joints souples

Exécution de joints acryliques étanches au pourtour des menuiseries extérieures en jonction avec le doublage.

Localisation : Entre cloisons et huisseries / bâtis / menuiseries extérieures.

4.5.3 Traitement des joints

Traitement des joints par bandes armées et enduit à joints type 3B, suivant recommandations du fabricant.
Remplissage, pose de joint bande armée, serrage et enduit de finition à réaliser après séchage sur bandes et vis de fixations. Marquage du produit CSTbat.
Pontage des joints et renforcements des angles saillants par bandes armées.

Localisation : Ensemble des ouvrages placo

4.6 DOSSIERS DES OUVRAGES EXECUTES

Chaque entreprise doit fournir en fin de chantier le DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES, établi en 1 exemplaire papier et 1 exemplaire numérique (USB) comprenant :

- Les plans d'exécution et de détails des ouvrages réalisés,
- Les procès-verbaux d'essai pour les matériaux et les ouvrages devant avoir des performances acoustiques, coupe-feu, stable au feu, etc.
- Les fiches techniques des matériels et matériaux mis en œuvre, ces fiches seront suffisamment détaillées pour permettre à l'utilisateur d'effectuer ou de faire effectuer l'entretien courant.

Localisation : ***Pour l'ensemble des travaux du présent lot***